

Témoignage

par Samuel SANDLER

Mesdames les Présidentes, Chers amis,

Permettez-moi de vous exprimer ma gratitude pour l'honneur que vous me faites en m'accordant de prendre la parole en ce jour. Il y a une quarantaine d'années, j'étais alors jeune ingénieur chez Safran à Bordeaux et, à la demande de l'Amitié Judéo-Chrétienne locale, j'avais fait quelques exposés. À cette époque, je n'avais pas bien saisi l'intérêt de cette association. Pourquoi ?

De par mon éducation, je faisais partie de la minorité juive en terre chrétienne. Mes parents dirigeaient un restaurant universitaire *caché* en face du jardin du Luxembourg et, par commodité, nous habitons un hôtel voisin, l'hôtel Saint-Sulpice. Entre le restaurant et l'hôtel, je côtoyais des gens de toutes les nationalités et de toutes les religions. Visites de châteaux et de cathédrales étaient de mise lors des rares moments de temps libre que s'accordaient mes parents.

France terre chrétienne pendant la guerre, ma famille s'était établie à Limoges. Mes grands-parents paternels trouvèrent accueil et refuge chez le curé de la paroisse, ma sœur Léa chez les bonnes sœurs. Lier amitié entre Chrétiens et Juifs était pour moi des plus naturels. Je m'étais fait mienne, sans le savoir, la devise de Mahir Charleville, ancien rabbin de Versailles : « hors le temple et en dehors de nos prescriptions religieuses, nous devons être confondus avec nos concitoyens des autres cultes. »

Plus tard, à Bordeaux mais surtout à Versailles, je compris l'importance de notre association : vivre ensemble c'est une chose, se connaître en est une autre. J'ai admiré, ces 30 dernières années, à Versailles, le dévouement des présidentes successives. Quant à la qualité des intervenants, elle a été pour nous tous d'un enrichissement incomparable.

Qu'en sera-t-il demain ? Je ne sais pas.

Permettez-moi de citer ma sœur aînée Léa : c'était dans les années de guerre, à Limoges, avant qu'elle trouve refuge chez les sœurs. Elle aimait lire ou acheter, dans une librairie voisine, un journal pour enfant, « Les belles aventures » et dévorait celle des trois mousquetaires, les palpitantes aventures de cadets de Gascogne. Et c'est là, dans la rue, ce magazine à la main et en pensant sans doute à des nouvelles d'arrestations, avec ce mot étrange de « rafles » qu'elle venait d'entendre à la maison, qu'elle se dit : « Tout ça n'arriverait pas si on avait un pays à nous ». Maintenant elle est une vieille dame qui habite Jérusalem. « Tout ça n'arriverait pas si on avait un pays à nous ».

C'est certainement ce à quoi ma fille Jennifer devait penser en ce matin du jeudi 8 janvier 2015, quand les coups de feu qui venait d'abattre Clarissa Jean-Philippe résonnèrent dans son appartement de Montrouge. Ma fille, marquée par l'assassinat de son petit frère Jonathan qu'elle aimait tant, et de ses deux neveux, Arié et Gabriel, apprit, quelques jours plus tard, les intentions des terroristes de *Charly Hebdo* et de *l'hyper cacher* de s'en prendre à une école juive de Montrouge. L'école où étaient scolarisés mes petits-enfants. Depuis juillet dernier, ma fille, entourée de sa famille, vit à Jérusalem. Et mes petits-enfants sont tous aujourd'hui à Jérusalem. Ont-ils enfin le droit eux aussi à vivre en paix ? Je l'espère mais je n'en suis pas sûr.

La semaine dernière, nous célébrions Pâque. À la fin de la soirée du *Seder*, comme nous le faisons depuis 2000 ans, nous terminons en chantant avec ferveur et enthousiasme : « l'an prochain à Jérusalem ».

Quelques jours plus tôt, l'UNESCO décrétait que le "Mur occidental" du Temple faisait partie de l'esplanade des mosquées.

Comme le note le père Michel Remaud : « *l'un des sommets du pontificat de Jean-Paul II fut sans conteste son voyage en Israël, au Mur occidental du Temple. L'opinion aura retenu l'image du vieux pape appuyé sur sa canne et venant prier le Dieu d'Israël, le Dieu de nos pères, au lieu le plus saint de l'histoire juive.* »

De par la volonté de l'UNESCO, le Mur du Temple est palestinien ! La France, fille aînée de l'Église, approuva cette décision. À l'occasion d'une prochaine session, pourquoi l'UNESCO ne demanderait-elle pas :

- De déboulonner les statues des rois d'Israël de la façade de Notre-Dame de Paris ?
- de recouvrir d'un enduit les fresques de Saint-Symphorien à Versailles, représentant l'arche sainte et le chandelier à 7 branches ?
- de démonter, à la chapelle royale, le tétragramme en lettres d'or ornant le dessus de l'autel et de recouvrir le bas-relief représentant les dix commandements en hébreu, entourés des ustensiles du Temple...

Le vote de l'UNESCO est un vote de pur antisémitisme, qui nie son histoire au peuple juif.

Je citerai pour conclure l'appel lancé par Jean-Christophe Rufin dans son rapport sur la lutte contre le racisme et l'antisémitisme : « *Ce serait une grave lâcheté que de laisser la communauté juive se débattre seule dans ces sables mouvants.* »

Aujourd'hui encore plus qu'hier, la communauté juive française a besoin de l'Amitié Judéo-Chrétienne, cette amitié sincère est sans faille.

Samuel SANDLER